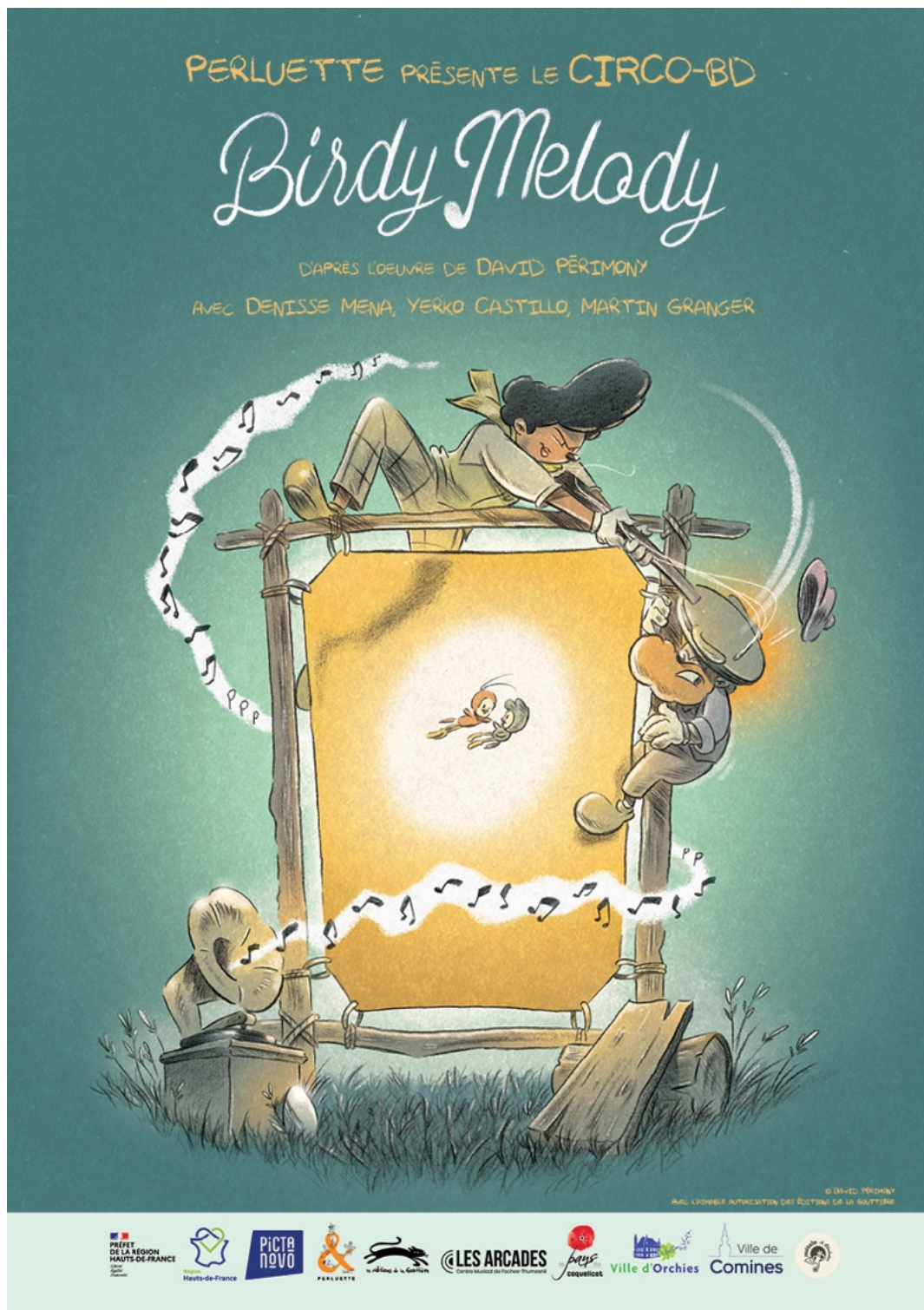


# Dossier pédagogique



Contact : Magali Battaglia 06 79 21 09 27  
[association.perluette@gmail.com](mailto:association.perluette@gmail.com)  
[www.perluette.xyz](http://www.perluette.xyz)  
[instagram.com/perluette\\_litterature\\_jeunesse](https://www.instagram.com/perluette_litterature_jeunesse)

# Le circo-BD\* Birdy Melody

## Le spectacle

Création **Perluette** 2024-2025

Dès 6 ans

Durée 40 minutes

à partir de la bande dessinée de David Périmony  
& une idée originale de Magali Battaglia  
© les éditions de la Gouttière

Création cirque & interprétation  
Denisse Mena & Yerko Castillo  
Création musiques & bruitages Martin Granger  
Scénario & dessins David Périmony  
Création vidéo Marie Langlois  
Regard extérieur mise en scène David Lacomblez  
Direction artistique, production & diffusion  
Magali Battaglia

*\* Circo-BD, n.m. : spectacle vivant mêlant cirque, vidéo & musique à destination du jeune public, imaginé à partir d'une bande dessinée muette.*

© Kalimba



Dans cette création de spectacle vivant, Perluette a choisi de conserver l'intégralité de la narration de l'album de bande dessinée - les vignettes sont projetées dans leur intégralité mais un important travail vidéo a été réalisé pour les dynamiser & proposer parfois un prolongement artistique des dessins de David Périmony.

Les circassiens & le musicien ne sont pas des personnages de l'histoire mais nous accompagnent dans la lecture de Birdy Melody...

### L'histoire :

Deux oiseaux amoureux & mélomanes préparent leur nid douillet pour l'arrivée de leur œuf.

Un jour, cette tranquillité est perturbée par l'apparition d'un chat, qui s'attaque au futur papa.

L'oiselle se voit contrainte de quitter le cocon avec son œuf sous l'aile.

Sa quête pour retrouver celui qu'elle aime sera ponctuée de rencontres musicales & d'aventures inattendues !



## David Périmony / Scénariste & dessinateur

Il vit dans le Nord de la France (Amiens), a fait partie de la première promotion du DU bande dessinée de l'université Jules Verne d'Amiens en 2014.

Il a publié aux éditions de la gouttière deux albums de bande dessinée muette :

Billy Symphony (2020) & Birdy Melody (2021).

Actuellement, il travaille sur une série BD jeunesse (avec texte!) : Choupisson.

[instagram.com/davidperimony](https://www.instagram.com/davidperimony)

## L'association PERLUETTE

Perluette imagine, développe & coordonne des projets en lien avec des livres pour la jeunesse, à partir d'une approche ludique & pluridisciplinaire, du travail singulier d'artistes du livre, de maisons d'édition, de divers partenaires (associations, médiathèques, librairies, ...).

Depuis 2016, l'association invente un espace de rencontres en créant des liens avec d'autres acteurs oeuvrant dans le livre jeunesse & nombreuses disciplines artistiques.

[instagram.com/perluette\\_litterature\\_jeunesse](https://www.instagram.com/perluette_litterature_jeunesse)



< Denisse Mena

< Yerko Castillo

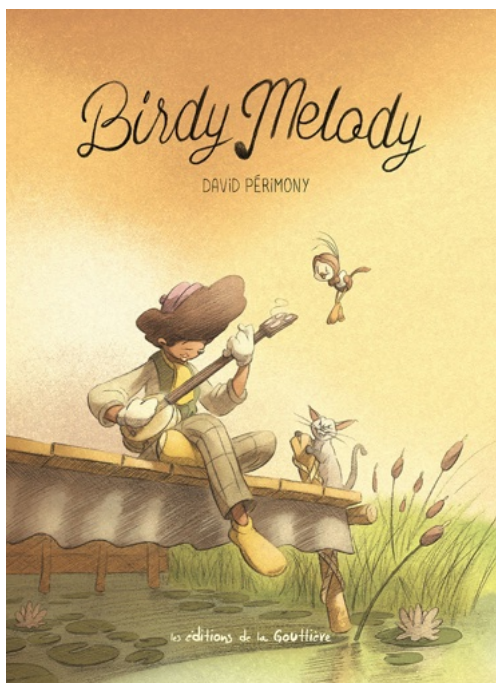
< Martin Granger

***Plus d'informations sur l'équipe du circo-BD dans le dossier de présentation de Birdy Melody.***

© Kalimba

# La bande dessinée muette

Le circo-BD Birdy Melody est créé à partir de la bande dessinée muette éponyme de David Périmony (éditions de la gouttière, 2021).



C'est un amour entre deux oiseaux, que la vie vient séparer.  
C'est un amour de la musique, que l'intolérance veut censurer.

À la recherche de liberté, l'amour saura-t-il triompher ?

Deux oiseaux amoureux & mélomanes préparent leur nid douillet pour l'arrivée de leur œuf.

Un jour, cette tranquillité est perturbée par l'apparition d'un chat, qui s'attaque au futur papa.

L'oiselle se voit contrainte de quitter le cocon avec son œuf sous l'aile.

Sa quête pour retrouver celui qu'elle aime sera ponctuée de rencontres musicales & d'aventures inattendues !

Couverture de l'album Birdy Mélody  
de David Périmony © Editions de la Gouttière

Bande dessinée sans texte

Tout public à partir de 5 ans

Parution aux Editions de la Gouttière en juin 2021

(Ouvrage relié de 104 pages – 16 € Format : 190 X 255 mm)

ISBN : 978-2-35796-035-0

## La richesse de la bande dessinée muette expliquée par les éditions de la Gouttière :

### - Les enfants deviennent des lecteurs autonomes

(lecture via support images, plaisir à décoder et comprendre l'histoire d'après des dessins, confiance en soi, travail de l'imaginaire, ...)

### - Les enfants peuvent lire une histoire aux plus grands

(rôle inversé d'un parent / adulte qui devient spectateur, l'enfant fait entendre sa voix, faire vivre une histoire par ses propres mots, autonomie face au livre et à la lecture à voix haute, ...)

### - Les enfants ont envie d'ouvrir & de découvrir d'autres livres

(apprivoiser un support, faciliter le rapport des enfants avec la lecture, développer leur curiosité littéraire, ...)

### - Les enfants ont accès au sens de lecture & à la compréhension des images

(la lecture d'albums muets participe à la construction des compétences de lecture, décodage de l'image & prise en compte des codes de la BD, se familiariser avec une pratique pour acquérir des automatismes – lien entre plusieurs cases, ellipses ...)

## La narration par l'image & point de vocabulaire autour de la bande dessinée :

Objectifs :

- Lire une image narrative (une image qui raconte quelque chose).
- Raconter en images.
- Utiliser un vocabulaire d'analyse.

Points clés :

- Lorsqu'on lit une bande-dessinée, on met en relation les images & les indices de textes donnés.
- On invente les mots qui n'existent pas ainsi que les actions qui ne sont pas montrées.
- Le lecteur participe à la création de l'univers et du récit de la BD.

### Vocabulaire & lecture de la bande dessinée :

- ▶ **Le/la scénariste**: celui ou celle qui écrit le texte (les paroles des personnages & le récit dans les cartouches).
- ▶ **Le dessinateur / la dessinatrice** : celui qui crée les images.
- ▶ **Le/la coloriste** : celui ou celle qui met les dessins en couleurs.
- ▶ **La planche** : la page complète de la BD, comprenant plusieurs vignettes.
- ▶ **La bande** : une ligne complète de plusieurs images.  
Une planche contient généralement 3, 4, voire 5 bandes.
- ▶ **La vignette** : un des cadres compris dans la bande, qui contient image, bulles ou dialogues.
- ▶ **La bulle ou phylactère** : l'espace blanc qui contient les paroles ou les pensées des personnages, exprimées directement.
- ▶ **Un appendice** : une flèche ou une pointe qui relie la bulle au locuteur (celui qui parle).
- ▶ **Le cartouche** : un cadre contenant des éléments narratifs ou descriptifs assumés par le narrateur.
- ▶ **Une onomatopée** : un mot qui imite un son et assure le bruitage de la BD.
- ▶ **Les personnages** : leur portrait, leur expression, leur rôle, leur lien.  
Les **adjuvants** → ceux qui aident le héros.  
Les **opposants** → ceux qui s'opposent au héros, ceux qui lui font obstacle.
- ▶ **Les lieux** : représentant la même scène, les zooms sur un élément du décor, l'enchaînement des lieux, le passage de l'un à l'autre.

► **Les temps** : l'époque (éléments du décor caractérisant une époque donnée « la France gauloise ou la France des années 2000... »), le moment de la journée que l'on peut reconnaître par les couleurs, la lumière...

► **L'atmosphère & le ton** : la paix, la peur, l'amour, l'angoisse, la terreur...

On le reconnaît aux expressions des personnages, aux mots, aux sons des onomatopées.

L'enchaînement des vignettes & les temps :

► **La progression du récit**

La succession des images crée une impression de déroulement dans le temps. En lisant image par image, on voit une action se dérouler, le temps qui passe, des événements qui se suivent.

► **L'ellipse narrative**

Entre deux vignettes, il peut y avoir un événement non raconté. Dans ce cas, le lecteur doit comprendre que quelque chose s'est passé & le découvrir seul à partir des indices entre les vignettes 1 & 2 (un objet est cassé, un personnage est parti ou a été assommé...).

Cela permet de créer du suspense. Le lecteur reste en attente, son imaginaire doit fonctionner pour tout comprendre.

► **Le retour en arrière**

Un flash-back permet de rappeler le souvenir d'un personnage, avant l'action qui est en train de se dérouler (comme dans un film). Il est généralement représenté dans des teintes plus claires (comme un souvenir un peu effacé) ou en noir et blanc.

Le rapport entre récit, paroles & images :

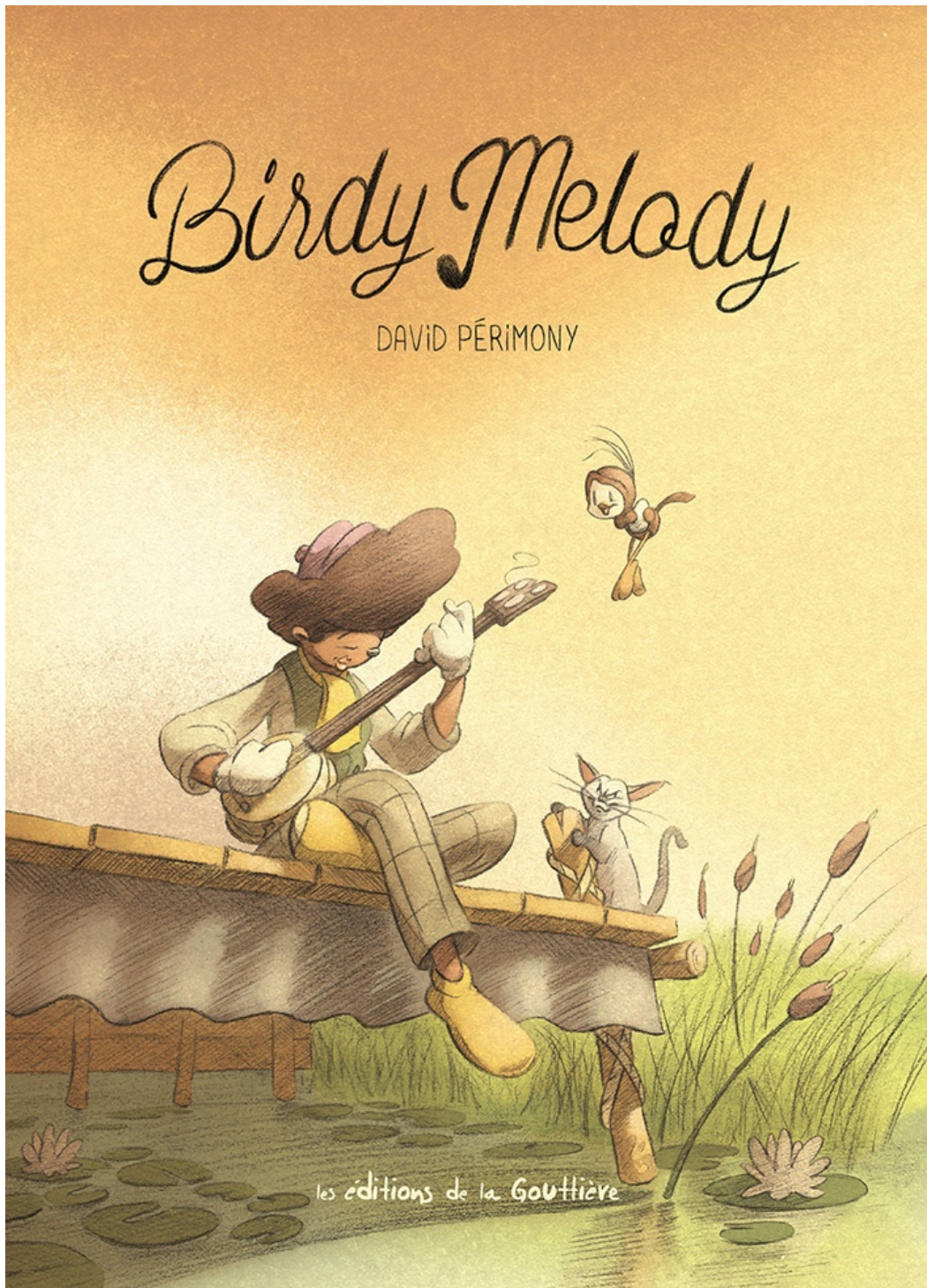
L'image peut être très **générale** : un village vu au loin qui permet de comprendre que le personnage arrive bientôt, une rue qui va servir de décor à la suite, etc.

L'image peut être plus **précise** pour indiquer un sentiment (un visage en gros-plan, en colère, rouge, endormi...), un danger (un loup, un personnage qui va attaquer...), etc.

La **succession** entre images générales & images très précises permet d'**insister** sur des événements, des déplacements, des émotions, des gestes lents ou rapides, des relations entre personnages...

(Source d'inspiration : [maxicours.com](http://maxicours.com))

**Proposition de préparation à la BD muette de David Périmony à partir de la couverture :**



Quel est le titre de cet album ?.....

Quel en est l'auteur ?.....

Quelle différence entre un scénariste & un dessinateur en bande dessinée ?  
.....

Comment s'appelle la maison d'édition de Birdy Melody ?.....

Est-ce que tu sais ce que signifie « one shot » en bande dessinée ?.....

# Le cirque

## On connaît souvent le cirque traditionnel & ses conventions mais qu'est-ce que signifie le cirque nouveau ?

Peu après la seconde guerre mondiale, dans les années 50, le cirque traditionnel connaît une crise et une désaffection du public qui s'explique notamment par la généralisation de la radio et de la télévision.

Dans les années 1970, de jeunes artistes de cirque essaient alors de renouveler les arts du cirque en apportant quelques modifications :

- Le spectacle n'a plus forcément lieu sous un chapiteau ni autour d'une piste circulaire mais il peut également se dérouler sur des scènes de théâtre ou dans la rue.
- Disparition des numéros de dressage et du personnage systématique de Monsieur Loyal.
- Le spectacle est conçu comme étant une seule et même histoire et non plus une succession de numéros sans lien entre eux.
- Le cirque s'ouvre vers d'autres disciplines qui sont intégrées dans les spectacles : théâtre, danse, arts de la rue, vidéo, marionnettes...).

C'est ce qu'on appelle « le cirque nouveau ».

Il semble a priori difficile de définir le nouveau cirque tant il est foisonnant, tant les univers de chaque compagnie sont différents.

*Source : dossier pédagogique Le cirque des théâtres en dracénie à Draguignan.*

## Quelle discipline circassienne dans le circo-BD Birdy Melody ?

Denisse Mena & Yerko Castillo réalisent principalement dans le spectacle ce que l'on appelle : des portés acrobatiques.

Les portés acrobatiques constituent une des familles des disciplines acrobatiques.

On distingue principalement les portés statiques qui consistent pour le porteur à explorer différentes positions en maintenant le voltigeur en équilibre sur les mains & les portés dynamiques amenant une propulsion du voltigeur qui sera rattrapé par un ou plusieurs porteurs.



## Le cirque qu'est-ce que c'est ?

### Objectifs :

- > Recenser les représentations que les enfants ont sur le cirque.
- > Faire émerger et exprimer les termes liés à l'univers du cirque.



### Activité :

Les enfants doivent compléter le questionnaire ou répondre aux questions posées.

### Organisation :

Suivant l'âge des enfants et leur nombre, l'enseignant(e) demandera de remplir le questionnaire individuellement ou bien ce dernier le complètera sous la dictée d'un enfant ou d'un groupe d'enfants. On pourra recenser sur un tableau toutes les réponses différentes des enfants.

On laissera émerger toutes les représentations des élèves même celles qui sont erronées (notamment à la question 3 portant sur les représentations du risque et du danger).

Ce sera également l'occasion pour l'enseignant de formuler les termes justes se rapportant au cirque tant sur le plan des artistes que sur leur numéros.

Il est intéressant de transcrire sur une affiche ou des affiches tout ce qui aura été proposé à la question 1 ; cela révélera les représentations de toute la classe. On pourra classer ce qui est de l'ordre de l'environnement du cirque (chapiteau, spectacle, costume, maquillage...) et de ce qui est le contenu d'un spectacle (acrobate, jonglage...).

Visuel de travail pour le circo-BD Birdy Melody © David Périmony



1. Le cirque, qu'est ce que c'est pour toi ?

.....

2. Quand tu regardes un spectacle de cirque :

Qu'est-ce qui te plaît le plus ? Pourquoi ? .....

Qu'est-ce qui te plaît le moins ? Pourquoi ? .....

3. Quel est le numéro qui te semble le plus dangereux ? .....

4. Si tu étais un artiste de cirque, qui aimerais-tu être ? Pourquoi ?

.....

## Un atelier cirque à l'école ? Acrobatie Pyramides

### Objectifs :

- > Etre capable de maintenir son corps tonique.
- > Etre capable de porter de façons différentes.
- > Accepter le corps de l'autre, construire un projet collectif.

### Matériel : tapis

#### **Situation 1 : les déménageurs**

Jeu par équipe : il s'agit de déménager des partenaires qui agissent comme des éléments de mobilier (tapis, fauteuil, statue..) d'un tapis à un autre distant d'une dizaine de mètres en les portant. Le « meuble » reste tonique. Les déménageurs doivent assurer une bonne prise et en aucun cas laisser tomber le « partenaire ».

#### **Situation 2 : les supports**

Collectivement les participants se déplacent dans tous l'espace proposé (sur une musique) sans aucun signal, lors d'une rencontre un des 2 partenaires se propose comme appui corporel, l'autre vient prendre durant un court instant appui sur son partenaire... les 2 reprennent leur déplacement jusqu'à une nouvelle rencontre.

#### **Situation 3 : parcours de l'aveugle**

Un aveugle, une équipe de 5/6 porteurs.

Il s'agit pour l'aveugle de se déplacer d'un tapis à l'autre distant de 7 à 8 m sans poser le pieds par terre, en utilisant uniquement des appuis proposés par ses partenaires. Les partenaires doivent se placer de façon à ce que leur aveugle puisse progresser en toute sécurité.

#### **Situation 4 : construisons des pyramides**

Collectivement : faire l'inventaire de toutes les positions possibles de base(s) stable(s) corporelle(s) ;

Les participants sont regroupés autour des tapis, à tour de rôle seul ou à deux, ils présentent des manières possibles de se placer de façon à assurer une base de pyramide humaine stable.

L'enseignant.e demande à chaque fois quels peuvent être les points d'appuis.

Par groupe de 6/7 : élaborer des constructions humaines : une base solide, un toit, un architecte ; en essayer plusieurs.

Présenter 3 montages et démontages de pyramides en tenant compte des spectateurs, éventuellement de la musique, en proposant un temps dynamique pour la construction, un temps statique de présentation de la pyramide puis à nouveau un temps dynamique de descente (les voltigeurs ne doivent jamais sauter).

#### **Situation 5 : pyramides à thème**

### Sécurité :

Connaître les prises manuelles variées/ tenir compte de la taille et du poids de chacun/ changer les rôles voltigeurs et porteurs/ se mettre nu pied / enlever les bijoux, montres, bracelet.../ avoir les cheveux noués/ l'équilibre doit prévaloir sur la force/ chercher une force équivalente/ s'expliquer entre porteurs et voltigeurs

Pour le porteur :

Ne pas porter longtemps/ le porteur doit prévenir à temps/ le porteur participe à la descente du voltigeur/ le porteur reste immobile et tonique

Pour le voltigeur :

Le voltigeur doit s'établir rapidement sur le porteur/ le dernier voltigeur installé descend le premier/ le voltigeur cherche à augmenter et élargir la surface d'appui sur le porteur/ le voltigeur escalade le porteur avec délicatesse/ le voltigeur doit éviter le porteur en descendant/ le voltigeur prévoit toujours son lieu de réception.

*Source : Les arts du cirque à l'école - Académie de Strasbourg*

# La musique

## Entre bande-son, bruitages en direct, musique & « boucles ».

Dans le circo-BD Birdy Melody, Martin Granger a composé une bande-son avec des bruits (sifflements d'oiseaux, plongée dans l'eau, etc...) et de la musique qu'il ne pouvait pas faire en live.

Martin Granger a également écrit une composition musicale pour piano comportant de nombreuses « boucles », appelés souvent « loop » qui signifie en musique électronique « motif musical en boucle ».

Il utilise aussi de nombreux objets pour faire des bruitages en direct: ballon de baudruche, legos, ...

Il a fabriqué par exemple un tuba avec un tube en PVC de plomberie et une membrane à partir d'un ballon de baudruche.

Il existe des tutoriels en ligne pour fabriquer divers instruments à moindre coût avec du matériel de récupération.

### Voici par exemple un petit atelier de construction d'un kazoo

Matériel :

- Gaine d'électricien diamètre entre 1 et 1,5 cm
- Sachet plastique très fin
- Ficelle fine
- Cutter



Fabrication :

- Couper un morceau de gaine d'environ 15 cm.
- A deux centimètres d'une des extrémités, faire une ouverture d'environ 2 cm avec le cutter.
- De ce même côté, tendre autour de l'extrémité du tube un petit morceau de sachet plastique et le faire tenir avec un petit morceau de ficelle.
- Parler ou chanter dans l'ouverture. Si ça ne marche pas, retendre ou détendre la petite membrane de sachet plastique. Doser également la puissance de la voix.

Source : [site.ac-aix-marseille.fr](http://site.ac-aix-marseille.fr)

# Les jeux dessinés par David Périmony en lien avec le circo-BD Birdy Melody



***Un dépliant-jeux est disponible  
en pdf haute définition  
à imprimer en recto-verso  
sur du papier format A3  
minimum 160g/m2,  
pour préparer ou  
prolonger à la venue au spectacle.***

Vous retrouverez notamment dans ce livret les 3 jeux suivants, que vous pouvez imprimer depuis ce dossier indépendamment :

## **> Birdy Barber Shop**

Dessiner au vilain chasseur une moustache, une barbe ou une coupe de cheveux !

## **> L'équiLibre musical**

Ce jeu peut se faire de manière collective : nommer ou faire écouter (avec un travail de préparation en amont) 10 instruments de musique posés en équilibre.

*Réponses du bas vers le haut : 1- Banjo / Le gramophone / 2- Tambour / 3- Clavier / 4- Guitare / 5- Saxophone / 6- Flûte / 7- Harpe / 8- Accordéon / 9- Contrebasse / 10- Triangle (porté par l'oiseau).*

Attention, le gramophone n'est pas un instrument.  
Sensibiliser les enfants à cet objet d'un autre temps :

***Le gramophone est un appareil ancien permettant de jouer mécaniquement un morceau de musique enregistré sur un disque phonographique en métal, cire puis gomme-laque jusqu'à l'époque des 78 tours, qui possède des propriétés d'enregistrement et/ou de reproduction mécanique du son. Il fait suite au phonographe à cylindre de Thomas Edison et a été breveté par Emile Berliner.***



En jeu individuel : proposer aux enfants d'ajouter les cordes aux instruments qui les ont perdues.

## **> Le thaumatrope**

Ce jeu repose sur une illusion d'optique qui permet de créer un tour de magie visuel grâce à deux images fixes que notre œil va superposer.

# Birdy Barber Shop

© David Périmony



# L'équiLibre musical

© David Périmony

## Thaumatrope Liberty

© David Périmony

Matériel : 1 paire de ciseaux à bouts pointus & 2 grands élastiques.

+ Colle (si le jeu n'est pas imprimé recto-verso sur du papier d'au minimum 120g/m<sup>2</sup>).

Découpe selon les pointillés, glisse un élastique dans chaque trou, fais un noeud, enrôle les élastiques & fais tourner les dessins sur eux-mêmes le plus vite possible afin qu'ils se superposent visuellement.

Plus tu ralentis, plus tu rends à l'oiseau sa liberté !

### L'ÉQUILIBRE MUSICAL

Peux-tu nommer en partant du bas, les 10 instruments de musique que l'oiseau a disposés en équilibre ?

*Au fait ! Il y a un intrus, le gramophone n'est pas un instrument de musique.*

Aussi, 4 instruments n'ont pas de cordes...

Pourrais-tu les ajouter en les dessinant ?

À toi de jouer !







# LA thématique à travailler en classe

*L'album Birdy Melody de David Périmony aborde diverses thématiques dont l'amour & l'amitié mais la thématique essentielle de cette BD muette est celle de la liberté, dans son sens le plus large mais aussi liberté d'expression, le droit de faire de la musique même si cela ne plaît pas aux chasseurs grincheux...*

## La liberté

Sur mes cahiers d'écolier  
Sur mon pupitre et les arbres  
Sur le sable de neige  
J'écris ton nom

Sur les pages lues  
Sur toutes les pages blanches  
Pierre sang papier ou cendre  
J'écris ton nom

Sur les images dorées  
Sur les armes des guerriers  
Sur la couronne des rois  
J'écris ton nom

Sur la jungle et le désert  
Sur les nids sur les genêts  
Sur l'écho de mon enfance  
J'écris ton nom

Sur chaque bouffées d'aurore  
Sur la mer sur les bateaux  
Sur la montagne démente  
J'écris ton nom

Sur la lampe qui s'allume  
Sur la lampe qui s'éteint  
Sur mes raisons réunies  
J'écris ton nom

Sur toute chair accordée  
Sur le front de mes amis  
Sur chaque main qui se tend  
J'écris ton nom

Sur la santé revenue  
Sur le risque disparu  
Sur l'espoir sans souvenir  
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot  
Je recommence ma vie  
Je suis né pour te connaître  
Pour te nommer

Liberté, Paul Éluard (extraits)

## La liberté individuelle et ses limites :

### Peut-on faire tout ce que l'on veut au nom de la liberté ?

#### 3 séances pour des CM1 – CM2

Objectif : Faire comprendre les liens qui existent entre la liberté personnelle et les contraintes de la vie sociale

##### Séance 1 (20 minutes)

Objectif : Amener les élèves à livrer leurs premières représentations de la liberté

- Lecture silencieuse et individuelle par la classe du poème Liberté de Paul Éluard
- Lecture par l'enseignant
- Collectivement, les élèves sont invités à dire et partager leur ressenti, après la lecture du poème
- Deux traces écrites peuvent être produites : un affichage réalisé par l'enseignant comme trace de tout ce qui a pu être dit et/ou la trace écrite de l'élève, consignée dans le cahier d'instruction morale

Recommandations :

- Le titre du poème n'est pas donné, afin d'effectuer une mise en projet : il sera question à la fin de la séquence, d'arriver à donner un titre au poème
- Le poème n'est pas lu dans sa totalité. En effet, les obstacles liés à la compréhension doivent être limités, afin de rester dans le domaine disciplinaire
- Lors du partage du ressenti, seuls les élèves qui le souhaitent prennent la parole
- Poser la question « Qu'est-ce que ce poème a créé chez vous ? » rend possible les expressions des ressentis et évite de laisser les élèves dans la simple explication de texte.
- Avant ce partage collectif, les élèves peuvent au préalable, laisser une trace de leur ressenti dans leur cahier d'instruction morale.
- Les traces écrites produites sont le recueil de représentations de la notion de liberté

##### Séance 2 (35 minutes)

Objectif : Faire comprendre la binarité de la maxime

Premier temps : présentation d'une maxime

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. » Article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789

Deuxième temps : explicitation orale de la maxime

Il est question de :

- contextualiser la maxime et de présenter la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen - faire comprendre le vocabulaire difficile (« consiste », « nuit », « autrui »)
- faire verbaliser la maxime avec des mots d'enfants
- recourir aux exemples à l'école, mais aussi dans la vie de tous les jours pour imaginer la maxime. Exemple de questions possibles :

- Connaissez-vous la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ?
- Savez-vous pourquoi elle a été rédigée ?
- A votre avis, pourquoi cet article 4 a-t-il été rédigé ?
- A votre avis, que veut dire cette maxime ?
- Pouvez-vous donner des exemples qui pourraient expliquer cette maxime ? Outils en complément :

- Un lexique des mots difficiles à proposer à la classe
- Une affiche de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Troisième temps : production de listes illustrant la liberté

Tout ce que j'ai envie de faire librement. Réponses possibles :

Manger uniquement ce que j'aime et ce qui me fait envie / Aller à l'école tout seul / Ne pas faire mes devoirs / Me coucher tard / Regarder tout le temps les écrans / Pouvoir jouer avec mes copains au parc / Dire à la maîtresse qu'elle m'ennuie / Dire à certains que je les déteste / Taper celui qui m'a embêté ou blessé...

Tout ce que je n'aimerais pas que l'on me fasse. Réponses possibles :

Me donner à manger sans tenir compte de mes goûts / Que l'on m'embête sur le chemin de l'école / Que mes parents m'empêchent d'aller à l'école / Que le voisin m'empêche de dormir en faisant du bruit, tard le soir / Que mon ballon me soit pris par mes copains / Que la maîtresse ne fasse pas attention à moi / Que les autres me rejettent / Me faire taper dans la cour de récréation ou ailleurs

### Séance 3 (35 minutes)

Objectif : Faire comprendre les limites de la liberté individuelle

Premier temps : temps d'appropriation de la maxime

Les élèves mémorisent collectivement la maxime. Puis, ils écrivent sur leur cahier d'instruction morale ce qu'ils ont compris de la maxime.

Deuxième temps : temps d'échanges en groupes

Cette activité en groupes, à partir d'un support ou d'une tâche bien définie permettant la discussion facilite le débat à venir. Ce travail préparatoire encourage aux premiers échanges, aux

premières confrontations. Avec moins d'appréhension que face au groupe classe, les élèves peuvent commencer à dire leur opinion, à argumenter, à fournir des exemples concrets au sujet de la maxime et de la notion étudiée. Ceux « qui n'ont pas d'idées » peuvent s'appropriier celles des autres. Ceux qui en ont beaucoup commencent à écouter celles des autres. L'enseignant circule dans les groupes, pour étayer, pour aider.

Deux activités sont possibles :

Activité n°1 :

Coche ce qui peut expliquer la maxime:

- o Je peux jouer au parc avec mes copains dans les aires de jeu
- o Je peux jouer au ballon dans la rue
- o Je peux circuler dans la rue en utilisant les trottoirs et en empruntant les passage-piétons
- o Je peux dire ce que je pense à condition de le dire correctement et poliment
- o Je peux écrire des petits mots sur les arbres
- o Avant de parler, il faut réfléchir aux conséquences de ce qu'on dit
- o Je peux jouer en classe pendant que les autres travaillent

Activité n°2 :

A partir des listes produites lors de la séance 2, demander aux groupes de rédiger leurs propres maximes.

Exemples de maximes à rédiger, à partir du schéma : Tout ce que j'ai envie de faire librement et tout ce que je n'aimerais pas que l'on me fasse

« J'aimerais bien qu'on m'achète un vélo, mais je n'aimerais pas qu'on me le vole. »

« Je voudrais pouvoir dire tout ce que je pense, mais je n'aimerais pas qu'on me rejette. »

« En discutant avec les autres, je propose mon point de vue, mais je dois les écouter les autres pour pouvoir être écouté à mon tour. »

« Je veux manger autant de chocolat que je le veux, mais je n'ai pas envie d'être malade. »

« Je n'ai pas les mêmes goûts que les autres, mais je travaille en commun avec les autres.

« J'aimerais jouer uniquement avec mes amis, mais je n'aimerais pas être rejeté par d'autres. »

Troisième temps : le débat

Exemple de questions possibles :

- Pourquoi est-il nécessaire de jouer dans les parcs sur les aires de jeu ?
- A quoi le code de la route sert-il ?
- Pourquoi est-il dangereux de jouer au ballon dans la rue ?
- Vous avez le droit de vous exprimer à l'école. Pensez-vous que vous puissiez dire tout ce que vous voulez ?

- Qu'est-ce qu'une parole blessante ?
- Qu'est-ce que la liberté ?
- Pourquoi Paul Eluard n'utilise-t-il pas le mot « liberté » dans son poème ?
- A votre avis, la liberté a-t-elle des limites ?
- Pourquoi la liberté a-t-elle des limites ?
- Que comprenez-vous de la maxime ?

Remarques :

Afin de parvenir à élaborer la trace écrite finale, reflet d'une « interprétation clarifiée et partagée », l'enseignant prendra appui sur les situations concrètes déjà évoquées, dans le but de faire comprendre et analyser des notions abstraites. Il peut être amené à effectuer de multiples retours vers ces situations concrètes. Il prend en compte les paroles des élèves et il doit réguler la prise de parole. Pour cela, il s'appuie sur la trace écrite. La prise de notes au tableau ou sur des affiches, le recours aux affichages déjà élaborés facilitent la régulation de l'enseignant, les échanges entre pairs et l'argumentation des élèves.

Afin de familiariser chacun aux techniques du débat, l'enseignant peut dans un premier temps travailler en demi-groupe.

Quatrième temps : la trace écrite

Elle doit être courte, simple, mais non simpliste. Il est nécessaire d'anticiper cette trace écrite, afin de ne pas verser dans le débat philosophique.

Indications pour la formalisation écrite des connaissances / Exemple de trace écrite

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. »

Chacun d'entre nous apprécie d'être libre et souhaite le rester. Mais, la liberté n'autorise pas tout. Faire tout ce qu'on veut peut déranger ou blesser les autres. La liberté de penser n'autorise pas à calomnier quelqu'un. La liberté de circuler obéit à des contraintes. La liberté individuelle ne peut s'exercer que dans le respect des Droits de l'homme.

# La liberté d'expression

## ***C'est quoi la liberté d'expression ?***

C'est une liberté essentielle. En France, elle est inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Elle donne à chaque personne le droit d'exprimer ce qu'elle pense, même si ça ne plaît pas, sans crainte de punition, tant que c'est fait dans le respect des autres !

## ***Mais pourquoi la liberté d'expression est si importante ?***

Parce qu'elle permet d'échanger des idées et des savoirs à travers la parole, l'écrit, l'art... Elle garantit un débat libre, pour que chacun se fasse son opinion. C'est indispensable dans une démocratie ! Quand il n'y a pas cette liberté de s'exprimer, il n'y a pas non plus de liberté de la presse ou de liberté de manifester. Malheureusement, de nombreux pays ne la respectent pas. Là-bas, donner un avis différent de celui du pouvoir, c'est risquer d'être emprisonné ou même tué.

Mais la liberté d'expression a aussi des limites. On peut tout dire tant qu'on respecte la loi. Par exemple, il est interdit d'appeler à la haine, à la violence, au terrorisme. On ne peut pas raconter de mensonges sur une personne, l'injurier en raison de sa couleur de peau, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son handicap. En France, critiquer les religions, c'est permis ! Mais insulter quelqu'un pour ses croyances, non.

La liberté d'expression est donc un droit précieux qui permet de donner ses opinions et de débattre, avec respect !

Source : Vidéo de Jacques Azam pour 1 jour, 1 question (2024) / Milan Presse, France Télévisions

<https://www.lumni.fr/video/c-est-quoi-la-liberte-d-expression>

# Des activités pédagogiques autour de la liberté d'expression

## Faire découvrir la presse aux enfants.

L'Éducation nationale encourage l'apprentissage de la liberté d'expression par les élèves, notamment par le biais de la création de médias scolaires. Dans ce cadre, le Clemi publie chaque année « La revue de presse des journaux scolaires » composée d'extraits de journaux scolaires reçus au dépôt pédagogique dont le Clemi a la charge.

La sélection des articles et dessins issus des journaux se fait selon le critère du traitement de l'actualité : actualité générale mais aussi actualité de la culture, des loisirs ou des médias, ou encore actualité de la classe ou de l'établissement.

Travailler à partir d'une revue de presse de votre choix permet aux élèves d'étudier des exemples concrets d'usages de la liberté d'expression par d'autres élèves.

Parcourir avec les élèves. Choisir une thématique.

Étudier avec les élèves la diversité des approches de la thématique choisie, la variété des styles et des opinions qui s'y expriment.

## Se lancer dans l'aventure de la création d'un journal ou d'un média scolaire.

Commencer d'abord par un projet modeste : concevoir et réaliser un petit journal, un recto-verso ou un 4 pages en suivant ce mode d'emploi :

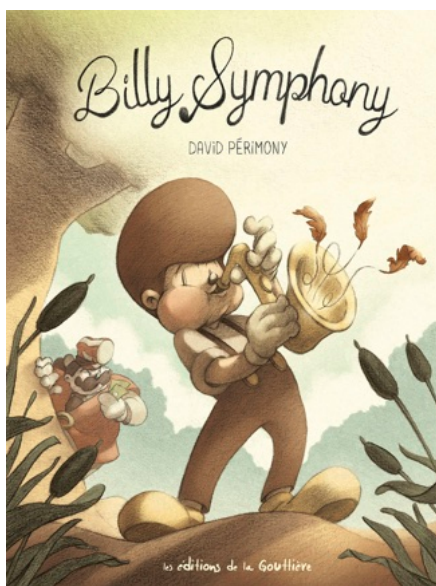
- organiser un « remue-méninges » pour trouver un titre et en créer le logo ;
- choisir un ou deux thèmes qui intéressent les élèves (actualité générale, actualité culturelle actualité de l'établissement) ;
- débattre des thèmes retenus pour préparer la recherche d'informations et la vérification des sources ;
- rédiger les articles : titres, chapeaux, corps de l'article (l'interview peut être privilégiée pour les élèves que l'écriture intimide) ;
- réfléchir à l'image : rechercher une photo (se poser la question des droits d'auteurs ou du droit à l'image), réaliser vos propres photos ou solliciter un élève dessinateur. Rédiger la légende et le crédit photo ;
- puis passer à la mise en page (faire simple !) ;
- et enfin, tirer quelques exemplaires pour bénéficier d'un « objet » finalisé que les élèves seront fiers de présenter à leur famille et à leurs amis.

Cet exercice peut se décliner sur d'autres supports médias : podcasts radiophoniques, des pastilles vidéos, ...

# La bibliographie jeunesse (très) sélective

Cette bibliographie très sélective & relativement récente propose d'élargir les notions abordées dans le spectacle par le biais d'autres albums conseillés à partir de 7 ans...

## Les albums de David Périmony



L'album Birdy Melody est le préquel du premier album de BD muette de David Périmony publié aux Editions de la Gouttière : **Billy Symphony.**

Cet album a été adapté en concert-BD jazz jeune public par Perluette en 2021 (composition musicale : Claire Bellamy & Pierre-Yves Langlois / interprétation : Claire Bellamy & David Laisné / régie générale : William Desodt).

C'est L'histoire d'un jeune vagabond qui rêve de devenir un grand musicien...

C'est l'histoire d'un petit oiseau qui rêve de chanter en toute liberté...

À la recherche de l'accord parfait, c'est l'histoire d'une amitié.

Bande dessinée sans texte

Tout public à partir de 5 ans

Editions de la Gouttière, janvier 2020

ISBN : 9782357960015

16 €

### Série **Choupiisson**

#### **La vie en ver** (tome 1)

Le "road-trip" potager feel-good de Paillasson, le candide choupiisson !

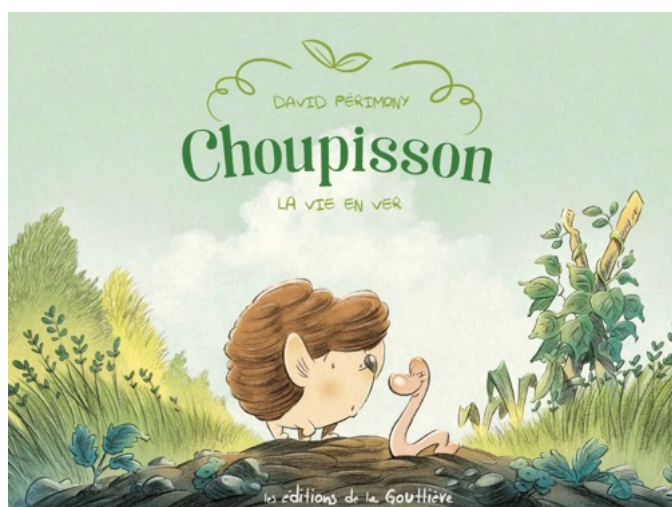
Le premier album avec texte de David Périmony.

Editions de la Gouttière, avril 2024

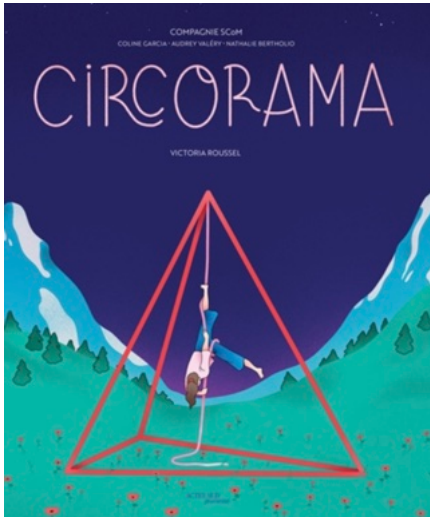
ISBN : 9782357961043

10,70 €

Tome 2 à paraître en avril 2025.



# Le cirque



## ***Circorama***

### ***Voyage autour du cirque contemporain***

Compagnie SCoM

Coline Garcia, Nathalie Bertholio & Audrey Valéry.

Illustratrice : Victoria Roussel.

Découvrir les métiers du cirque & toutes les étapes de la création d'un spectacle.

Éditions Actes Sud Jeunesse, novembre 2023

ISBN : 9782330179427

21 €

# Les oiseaux & la liberté

## ***Un oiseau dans le vent***

Autrice : Frédérique Elbaz

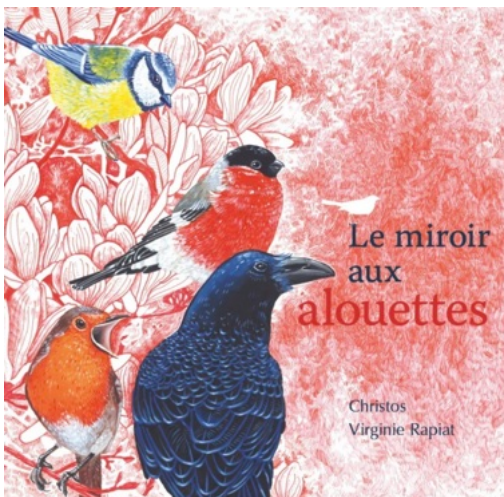
Illustratrice : Marjorie Béal

Parce qu'une cage, même dorée, ne peut remplacer l'appel du vent & de la liberté.

D'eux, août 2024

ISBN : 9782925347286

19 €



## ***Le miroir aux alouettes***

Auteur : Christos

Illustratrice : Virginie Rapiat

Balivernes, avril 2024

ISBN : 9782350672755

15 €

## **La liberté**

Auteur : Paul Eluard

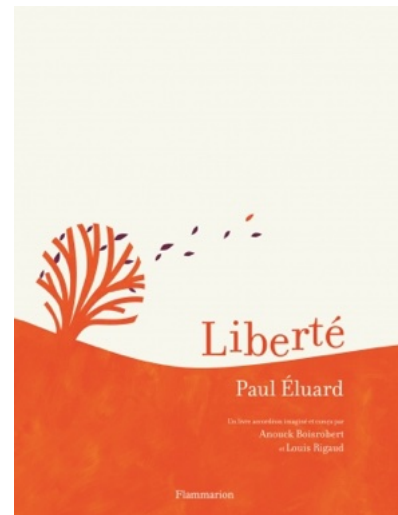
Illustratrice.teur : Anouck Boisrobert & Louis Rigaud

Un livre accordéon qui déroule harmonieusement les strophes du poème de Paul Éluard.

Flammarion jeunesse, mai 2012

ISBN : 9782081253889

16,5 €



*NB : il existe de nombreuses autres adaptations du poème d'Eluard plus récentes (Ouvrage collectif publié à Rue du monde en mai 2024 ou encore Poèmes en liberté illustrés par Bruno Gibert publié au Seuil Jeunesse en avril 2024, ...) mais celle-ci est la préférée de Perluette...*



## **La Liberté, c'est quoi ?**

**Philo pour les 7-10 ans**

Auteur : Oscar Brenifier

Illustrateur : Frédéric Rébéna

Six grandes questions illustrées de 36 situations quotidiennes et 144 sous-questions pour ouvrir le dialogue et initier les enfants à la réflexion philosophique, comme un jeu.

Nathan (Collection PhiloZenfans), janvier 2019

ISBN 9782092590546

12,90 €

## **Ornithorama**

Autrice-illustratrice : Lisa Voisard

Ce livre organisé par habitat dresse le portrait de 80 oiseaux européens que vous pouvez observer près de chez vous.

Helvetiq

ISBN 9782940673056

24,90 €



Annexe pour les plus grands :  
article paru dans Le Point 2513 du 22 octobre 2020

# La liberté d'expression expliquée à nos enfants

**Guide pratique.** Pour *Le Point*, Jean-Paul Delahaye et la Ligue de l'enseignement répondent aux questions que tout le monde se pose.

PAR JEAN-PAUL DELAHAYE,  
AVEC LES SERVICES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

**E**n France, laïcité et liberté d'expression vont de pair. *Le Point* a demandé à Jean-Paul Delahaye, administrateur délégué à la laïcité de la Ligue de l'enseignement, de rédiger ce guide pratique à destination des élèves et des enseignants. La Ligue de l'enseignement est un mouvement d'éducation populaire créé en 1866 par Jean Macé, qui a inspiré les lois sur la scolarité «*gratuite, obligatoire et laïque*» à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette confédération regroupe aujourd'hui plus de 25 000 associations proches du milieu scolaire et participe au débat sur les contours de la laïcité. Figure respectée de la défense de la laïcité à l'école, Jean-Paul Delahaye est ex-inspecteur général et ex-directeur général de l'enseignement scolaire. C'est l'un des artisans de la charte de la laïcité à l'école, affichée depuis 2013 dans tous les établissements scolaires publics de France, et il a piloté, en tant que président du Comité national d'action laïque (Cnal) en 2018, la grande enquête du Cnal sur la laïcité à l'école, enquête qui fait encore autorité aujourd'hui.

## Que veut dire « liberté d'expression » ?

En France, nous vivons dans un régime démocratique qui garantit l'un des principes fondamentaux des droits humains qui est la liberté d'expression. La liberté d'expression est définie par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 qui dispose que «*tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que*



**Figure.** Jean-Paul Delahaye – administrateur délégué à la laïcité de la Ligue de l'enseignement, ex-inspecteur général et ex-directeur général de l'enseignement scolaire – est un fervent défenseur de la laïcité.

*ce soit* ». La démocratie repose donc dans notre pays sur la liberté d'expression de chacun. Le progrès scientifique et la création artistique se développent aussi parce que l'expression est libre. C'est parce que les chercheurs peuvent échanger librement entre eux qu'il peut y avoir de nouvelles découvertes. Et que serait la création artistique sans liberté d'expression ? Avant la république, les sujets ne disposaient pas de cette liberté qui était l'apanage des autorités, qu'elles soient royales ou religieuses.

## Quelles lois garantissent la liberté d'expression ?

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 affirme dans son article 10 : «*Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.*» Cette liberté de pensée est indissociable d'une autre liberté qui figure à l'article 11 de la déclaration : «*La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.*» Cela signifie que la liberté d'expression est un des droits les plus précieux de l'homme. Nous avons le droit de parler, d'écrire, d'imprimer librement. Et chacun peut avoir ses opinions, religieuses ou non. Plus tard, une grande loi républicaine sur la liberté de la presse a été votée en 1881. Elle affirme dans son article 1 : «*L'imprimerie et la librairie sont libres.*» Elle concernait surtout, à l'époque, les livres et les journaux. Aujourd'hui, c'est la même chose pour Internet et les réseaux sociaux. Les grandes institutions internationales comme l'ONU



Liberté de la presse. Le 24 août 1789, le débat s'ouvre à l'Assemblée constituante.

et l'Unesco ont adopté des déclarations qui assurent la liberté d'expression quel que soit le média. En France, il en est de même pour l'expression des salariés avec la loi pour la liberté syndicale de 1884.

### Y a-t-il des limites à la liberté d'expression ?

Nous avons le droit de parler de tout, mais pas d'insulter une autre personne ou de déclarer des choses fausses sur elle. C'est grâce aux limites posées par la loi que la liberté d'expression peut être assurée dans le respect de toutes et de tous. Il est, par exemple, interdit de tenir des propos sexistes, racistes, antisémites ou homophobes. Ces propos, qui sont souvent prononcés dans des discours de haine, ne sont pas des opinions, mais des délits sanctionnés par la loi, car ils portent atteinte à la dignité des personnes.

SELVA/LEEMAGE

### A-t-on le droit de critiquer les religions ?

Pour bien répondre à cette question, il faut d'abord souligner que la France est une République laïque. La laïcité, c'est la liberté ! Dans notre République, on a la liberté d'avoir les convictions religieuses ou philosophiques de son choix, de ne pas en avoir, d'en changer et de les exprimer publiquement. C'est ce qu'on appelle la liberté de conscience. Cette liberté est assurée par la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, qui énonce dans son article premier : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes, sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. »

Et donc, oui, dans notre République laïque, on a le droit de critiquer une religion ou une philosophie. C'est un débat sur des idées. Chacun est libre de dire ce qu'il pense. Que ce soit en paroles, par écrit, par des dessins satiriques ou sur Internet. ■■■

## « La critique d'une religion est donc possible. Mais on n'a pas le droit d'injurier des croyants en raison de leur appartenance à une religion. »

■■■ Évidemment, d'autres personnes peuvent avoir des avis différents et elles peuvent bien sûr les exprimer tout aussi librement. La critique d'une religion est donc possible. Mais on n'a pas le droit d'injurier des croyants en raison de leur appartenance à une religion. De même, on n'a pas le droit de discriminer, dans le recrutement pour un emploi par exemple, une personne parce qu'elle a une religion ou une philosophie.

mier de notre Constitution : la République française « indivisible, laïque, démocratique et sociale assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances ». Chaque citoyen dispose donc des mêmes droits et des mêmes devoirs que tous les autres. La laïcité est une garantie essentielle de l'égalité républicaine : elle garantit à chacun la même liberté de conscience, de croyance ou d'incroyance.

### La liberté d'expression est-elle la même pour tous ?

La loi est évidemment la même pour tous ! C'est un principe fondamental dans notre République laïque. L'article premier de la Charte de la laïcité à l'école affichée dans tous les établissements scolaires publics depuis 2013 reprend à cet égard l'article pre-

### Quelle est la place de la liberté d'expression à l'école, au collège et au lycée ?

Comprendre ce qu'est la liberté d'expression pour la mettre en œuvre est l'un des objectifs de formation à l'école, au collège et au lycée. Cette liberté y

ILLUSTRATION JEAN POUR « LE POINT »

## « Aucun élève ne peut donc invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme. »

## Les figures de la liberté d'expression



### Olympe de Gouges

« La liberté des opinions et de la presse n'est-elle pas consacrée comme le plus précieux patrimoine de l'homme ? » Cette figure intellectuelle de la Révolution a été condamnée à l'échafaud pour un manifeste jugé « attentatoire à la souveraineté nationale ».



### Voltaire

« Un livre vous déplaît, réfutez-le; vous ennuie-il, ne le lisez pas. » Figure de proue des Lumières, Voltaire, né en 1694 à Paris, a consacré sa vie à combattre l'intolérance religieuse et politique. Il a lui-même fait l'objet de plusieurs épisodes de censure.



### Simone Veil

« Notre témoignage existe pour vous appeler à incarner et à défendre ces valeurs démocratiques qui puisent leurs racines dans le respect absolu de la dignité humaine (...) » Rescapée de la Shoah, Simone Veil a fait voter le droit à l'avortement en 1975.

est donc enseignée ! La mission de l'Éducation nationale est de permettre à chaque enfant de devenir un citoyen instruit et conscient de ses droits. À tous les niveaux, les élèves, collégiens et lycéens sont appelés à se construire en exerçant leur esprit critique et donc à apprendre à s'exprimer librement, à comprendre ce que sont la liberté d'expression et ses limites. C'est aussi une manière de faire vivre la Convention internationale des droits de l'enfant (1989), qui, dans son article 13, garantit la liberté d'expression des personnes mineures.

Au collège, par exemple, le programme prévoit de travailler sur « les libertés de conscience, d'expression, d'association, de presse », « les expressions littéraires et artistiques et connaissance historique de l'aspiration à la liberté », « les principes de la laïcité (liberté de conscience et égalité des citoyens) » et « sur la liberté de la presse et la liberté d'expression ». Au lycée professionnel, le programme « La Liberté, nos libertés, ma liberté », permet d'interroger le rapport de l'élève aux libertés individuelles et aux libertés collectives en démocratie. Au lycée d'enseignement général et technologique, le programme d'enseignement moral et civique de la classe de seconde est construit autour de la notion de liberté : « La liberté constitue un principe constitutionnel essentiel de la démocratie. La liberté s'exerce en prenant appui sur ce que la loi affirme et garantit : les libertés individuelles, civiles, politiques et sociales, les différents droits de l'homme; elle est rendue possible par les limites que la loi pose. »

Ces programmes s'imposent à tous. Déjà, dans sa « Lettre aux instituteurs » de 1883, Jules Ferry indiquait qu'il fallait « distinguer enfin deux domaines trop longtemps confondus : celui des croyances, qui sont personnelles, libres et variables, et celui des connaissances, qui sont communes et indispensables à tous ». Aucun élève ne peut donc invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

Pourquoi n'a-t-on pas le droit de porter un signe religieux à l'école ? N'est-ce pas contraire à la liberté d'expression ?

Parce que dans une république laïque, l'école protège les élèves, comme l'écrit l'article 6 de la Charte de la laïcité à l'école, « de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix ». Ainsi protégés de pressions éventuelles, les élèves peuvent forger librement leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Ne pas porter de signes religieux à l'école garantit la liberté de conscience de chacun, c'est une liberté donnée à tous par la loi en 2004 ■